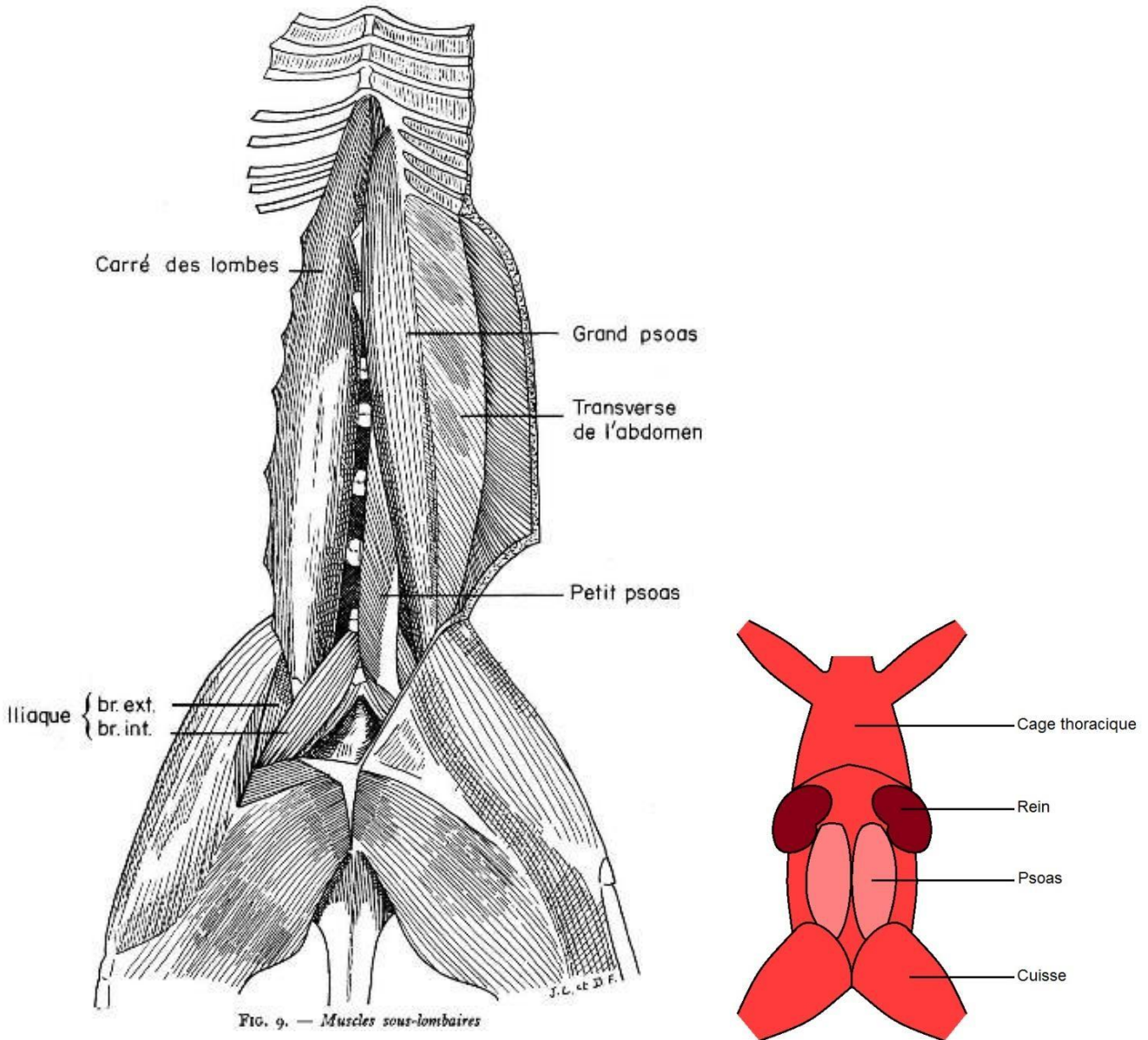


## Repérage et prélèvement du muscle psoas du lapin

- Acheter, chez le boucher, un lapin, de préférence tué de la veille, car il doit être très frais.
- La veille du TP, prélever le muscle psoas du lapin.

Il existe 2 muscles psoas : le petit (*psaos minor*) et le grand (*psaos major*).



- Dilacérer les muscles en faisceaux de fibres musculaires de 2-5 mm de diamètre et les conserver au frais dans la solution de glycérol à 50%. Cette opération a pour but d'éliminer la majorité des constituants cellulaires (dont l'ATP) et de faciliter la dissociation des fibres.

- Avant l'emploi, immerger les faisceaux musculaires dans de l'eau distillée.